

florist.ch • Förliwiesenstrasse 4 • CH-8602 Wangen

État au 27. octobre 2022 - Deutsche Version siehe unten

Prise de position interne à la branche – destinée à une information orale. Demander l'accord de florist.ch pour toute transmission écrite.

Pesticides dans les fleurs coupées – questions et réponses

Le thème des pesticides a récemment fait l'objet d'une émission de télévision de la RTS. Nous avons donc rassemblé les faits à ce sujet et les mettons à votre disposition afin que vous puissiez renseigner vos collaborateurs/trices et votre clientèle.

Pourquoi y a-t-il des pesticides dans les fleurs coupées?

Lors du contrôle à l'importation dans l'Union européenne et en Suisse, les fleurs coupées et les plantes présentant des parasites sont refusées, afin d'éviter que des parasites encore inconnus ne soient introduits en Europe. La livraison entière est alors retournée aux fermes ou détruite. Cela entraîne des pertes considérables. Actuellement, la qualité requise ne peut être obtenue qu'avec l'utilisation de pesticides et, dans la mesure du possible, d'insectes utiles.

Pourquoi les exigences en matière de fleurs coupées sont-elles si élevées?

En plus des raisons mentionnées ci-dessus, les besoins de la clientèle sont également déterminants. Les clients/es refusent bien souvent les fleurs tachées ou trouées. Cette qualité ne peut être obtenue qu'avec l'utilisation de pesticides et, dans la mesure du possible, d'insectes utiles. Le mouvement Slow Flower est à l'origine d'une nouvelle dynamique dans ce domaine. Il mise sur une production locale des plantes, avec des fleurs qui peuvent également présenter des défauts visuels. Toutefois, en Suisse, la production locale de fleurs coupées ne permet pas de couvrir plus de 5% des besoins.

Pourquoi n'y a-t-il pas de lutte antiparasitaire biologique?

Il n'existe aucune méthode naturelle pour lutter contre les parasites qui soit adaptée aux pratiques de culture actuelles et réponde aux exigences de la clientèle. Certains producteurs en Afrique et en Équateur utilisent déjà les insectes utiles pour lutter contre les parasites, mais ils restent minoritaires. Souvent, ces méthodes ne permettent pas à elles seules d'obtenir la qualité souhaitée par la clientèle européenne.

Toutefois, les normes du commerce équitable ont permis d'éliminer de nombreux produits très toxiques, désormais remplacés par des produits plus doux et par la protection intégrée des plantes, auxquels s'ajoute la sensibilisation de la direction et des collaborateurs/trices à la santé et à la protection de l'environnement en ce qui concerne les produits phytosanitaires.



Quelles sont les prescriptions légales en matière de pesticides?

Il existe une liste de pesticides interdits dans l'Union européenne et en Suisse. Cependant, ces substances sont encore autorisées dans de nombreux pays producteurs. Il incombe aux importateurs de s'assurer qu'aucune substance interdite en Suisse n'a été utilisée. C'est précisément à ce niveau qu'interviennent différents certificats, tels que Fairtrade. Ceux-ci visent à garantir que les fleurs coupées ne contiennent aucun pesticide non autorisé. Florist.ch est en train d'élaborer un label de durabilité à l'échelle de la Suisse, dans lequel le thème des pesticides occupe une place centrale.

La Suisse, la Principauté de Liechtenstein et l'Union européenne forment un espace phytosanitaire commun, au sein duquel le matériel végétal peut en principe être échangé librement (sans contrôles phytosanitaires systématiques aux frontières). Sur ce marché intérieur, les mêmes règles s'appliquent partout pour le commerce de matériel végétal en vertu de l'accord relatif aux échanges de produits agricoles conclu entre la Suisse et l'Union européenne. Certains détaillants exigent toutefois que les produits qu'ils commercialisent soient exempts de certains produits phytosanitaires chimiques et exigent de leurs fournisseurs qu'ils déclarent ces substances ou testent leurs produits.

Quelles sont les actions entreprises par florist.ch?

Florist.ch est consciente de ce sujet. Nous sommes actuellement en train de développer un label de fleuristerie durable en collaboration avec des producteurs, des acteurs du commerce intermédiaire, des fleuristes et des spécialistes. Lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 19 avril 2023, nous vous présenterons donc une solution sur ce thème.

Florist.ch

Thomas Meier, directeur mailto:thomas.meier@florist.ch